

VILLE DE LIEGE**PROCES-VERBAL****DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 20 DECEMBRE 2017****PRESIDENCE DE M. WILLY DEMEYER, BOURGMESTRE**

La séance est ouverte à 18h45'.

32 membres sont présents : M. Michel de LAMOTTE, Mme Maggy YERNA, MM. Raphaël MIKLATZKI, André SCHROYEN, Pierre STASSART, Mme Christine DEFRAIGNE, M. Fouad CHAMAS, Mme Corinne WEGIMONT, M. Pierre GILISSEN, Mme Fatima SHABAN, MM. Jean Pierre HUPKENS, Guy KRETTELS, Roland LEONARD, Mme Diana NIKOLIC, MM. Mohammed BOUGNOUCH, Fabrice DREZE, Mme Elisabeth FRAIPONT, MM. Mehmet AYDOGDU, Michel PETERS, Mme Nathalie FRISEE, MM. François SCHREUER, Guiseppe MANIGLIA, Louis MARAITE, Marc GILLIS, Mme Sophie LECRON, M. Jean-Paul BONJEAN, Mme Laurence CUIPERS, M. Daniel WATHELET, Mmes Marie-Jeanne OMARI MWAYUMA, Carine CLOTUCHE, M. Olivier BIERIN et M. Willy DEMEYER, BOURGMESTRE.

Sont également présents : M. Philippe ROUSSELLE, Directeur général, M. Serge MANTOVANI, Directeur général adjoint, Mme Marie-France MAHY, Présidente du Centre Public de l'Action Sociale et M. Christian BEAUPERE, Chef de corps de la police locale pour l'examen des points relatifs à la Zone de Police.

17 membres sont absents : MM. Michel FIRKET, Jean-Pierre GOFFIN, Jean-Géry GODEAUX, Gilles FORET, Mmes Julie FERNANDEZ FERNANDEZ, Marie-Claire LAMBERT, MM. Jean-Claude MARCOURT, Benoit DREZE, Hassan BOUSETTA, Mme Véronique DE KEYSER, MM. Raoul HEDEBOUW, Michel FAWAY, Mme Sarah SCHLITZ, MM. Sébastien BOVY, Quentin le BUSSY, Mme Caroline SAAL, dont une est excusée à savoir, Mme Audrey NEUPREZ.

LE CONSEIL :

Sauf stipulation contraire, toutes les décisions ont été prises à l'unanimité des suffrages et, en outre, au scrutin secret dans tous les cas visés par les articles L1122-27et L1122-28 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

La numérotation figurant ci-après correspond à celle de l'ordre du jour.

SÉANCE PUBLIQUE

(Mme Sarah SCHLITZ, MM. Michel FIRKET, Gilles FORET, Quentin le BUSSY, Sébastien BOVY entrent en séance : 37 présents).

Urgence

L'urgence est sollicitée aux membres du Conseil pour un point qui ne figure pas à l'ordre du jour. Il s'agit :

Approbation des termes du contrat de gestion relatif à l'octroi d'un crédit d'aide extraordinaire à long terme au travers du Compte CRAC Long terme dans le cadre d'une cotisation de responsabilisation.

L'urgence est admise à l'unanimité.

La présente décision a recueilli 35 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.

17.

Adoption de la convention relative à l'octroi d'un prêt d'aide extraordinaire à long terme conclu dans le cadre du fonctionnement du C.R.A.C. pour l'année 2017 afin de couvrir le coût des cotisations de responsabilisation 2016 de la Ville de Liège, de son C.P.A.S. et de sa zone de Police.

SANS OBJET

16.

Adoption de la convention relative à l'octroi d'un prêt d'aide exceptionnelle complémentaire pour l'année 2017 pour la piscine Sauvenière - Jonfosse

18.

Adoption de la convention relative à l'octroi d'un prêt d'aide extraordinaire pour l'année 2017 pour les communes frappées par la crise économique et sidérurgique.

19.

Communication relative à l'approbation du Cahier de Modifications Budgétaires 2017 par les autorités de tutelle.

20.

Communication relative à l'approbation par les autorités de tutelle du règlement relatif à la redevance communale sur la délivrance de documents administratifs, sur le traitement de demandes d'autorisation et de permis et leur délivrance, et sur l'exécution de travaux administratifs pour les exercices d'imposition 2018-2019.

22.

Demande de prêts d'aide extraordinaire 2018 pour les communes frappées par la crise économique et sidérurgique ainsi que pour la piscine Sauvenière - Jonfosse.

(Mme Caroline SAAL entre en séance : 38 présents).

urgences

L'urgence est sollicitée aux membres du Conseil pour deux points qui ne figurent pas à l'ordre du jour. Il s'agit :

Motion du Conseil communal de soutien aux acteurs culturels liégeois

Motion déposée par M. Gilles FORET.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

(MM. Jean-Géry GODEAUX, Jean-Claude MARCOURT, Hassan BOUSETTA et Mme Marie-Claire LAMBERT entrent en séance : 42 présents).

Adoption du texte de la convention de collaboration entre la Ville de Liège et la SCRL « Intercommunale de Soins Spécialisés de Liège » pour la production, la fourniture et la livraison des repas destinés aux écoles, aux crèches du réseau publics, aux services de la Ville de Liège et à d'autres établissements.

L'urgence est admise à l'unanimité.

La présente décision a recueilli 41 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.

1.

Adoption du budget ordinaire de la Zone de police pour l'exercice 2018.

La présente décision a recueilli 24 voix pour, 2 voix contre et 16 abstentions.

2.

Adoption du budget extraordinaire de la Zone de police pour l'exercice 2018.

La présente décision a recueilli 24 voix pour, 2 voix contre et 16 abstentions.

(Mme Julie FERNANDEZ FERNANDEZ entre en séance : 43 présents).

33.

Adoption des prévisions de trésorerie de la Régie Foncière de Stationnement et de Services de Liège pour l'année 2018.

La présente décision a recueilli 35 voix pour, 0 voix contre et 8 abstentions.

15.

Approbation du budget pour l'exercice 2018 du Centre public d'Action Sociale de Liège.

La présente décision a recueilli 25 voix pour, 11 voix contre et 7 abstentions.

23.

Sollicitation d'un prêt d'aide extraordinaire à long terme pour l'année 2018 d'une durée de 20 ans afin de couvrir le coût des cotisations de responsabilisation 2017 de la Ville de Liège, de son C.P.A.S., de sa Zone de Police - mandate le Collège communal pour approuver les termes de la convention telle qu'elle lui sera transmise par le Centre Régional d'Aide aux Communes et de la lui transmettre en quatre exemplaires originaux et ce, une fois approbation de cette dernière par le Gouvernement wallon.

La présente décision a recueilli 41 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.

14.

Adoption du budget communal de l'exercice 2018 ainsi que les projections quinquennales.
La présente décision a recueilli 25 voix pour, 18 voix contre et 0 abstention.

La séance est levée à 21h00'.

PAR LE COLLÈGE

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Philippe ROUSSELLE

Willy DEMEYER